

INVITATION

Un concert unique au profit du **mrs**
avec Vannina Santoni et la Mahlerian Camerata
sous la direction de Benjamin Garzia

01 / 10 / 2024

MAHLER, DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

Au programme :
Totenfeier (poème symphonique)
et Rückert-Lieder



photo©Jérémy Torres

Vannina Santoni

Lors de son passage en 2022, Salle Cortot, Vannina Santoni avait fait chavirer de bonheur le public en interprétant quelques grands airs du répertoire lyrique ; depuis, sa renommée de soprano n'a fait que s'affirmer et ses prestations à l'Opéra Garnier comme Fiordiligi dans *Così fan tutte* de Mozart ou bien encore son interprétation des Rückert-Lieder de Mahler, ont été unanimement saluées par la critique musicale.

Benjamin Garzia

L'un des chefs les plus polyvalents de sa génération, également compositeur et arrangeur. Ses activités l'ont mené à être invité au podium de grands orchestres français et européens (La Monnaie de Bruxelles, Sinfonieorchester Basel, Orchestre National de l'Opéra de Lorraine... avant de rejoindre le conservatoire de Tours).

En 2016 est publié *L'Instrument dont jouait l'Univers*, biographie romancée qu'il a écrite sur Gustav Mahler. Cet ouvrage lui vaudra d'être nommé chercheur associé au fonds Mahler de la bibliothèque La Grange Fleuret (anciennement Médiathèque Musicale Mahler).

Mahlerian Camerata

Fondée en 2018 par Benjamin Garzia, la Mahlerian Camerata s'est rapidement créée une place singulière parmi les ensembles indépendants français. Destinée à faire rayonner l'héritage musical et intellectuel du compositeur Gustav Mahler, cet orchestre polymorphe s'est produit sur les plus grandes scènes nationales.



Le **mrs**

a le plaisir de vous inviter

au concert de Vannina Santoni, soprano

et la Mahlerian Camerata

sous la direction de Benjamin Garzia

Une soirée en faveur de la réinsertion des sortants de prison, contre la récidive

MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2024 À 20H15

Salle Cortot
78 rue Cardinet - 75017 Paris

**Entrée libre
Dons bienvenus**

Pourquoi le mrs ?

Pour la réinsertion, contre la récidive

Il y a plus de 50 ans, Jean Schewin, ancien juge de l'application des peines et président de chambre à la cour d'appel de Paris, était persuadé de l'importance de la prise en charge des détenus à leur sortie de prison pour éviter la récidive. Il avait la conviction que la société civile avait un rôle à jouer aux côtés des services publics.

Il a alors créé le **mrs**, grâce à des bénévoles, pour offrir un accompagnement social régulier, en complément de l'administration pénitentiaire.

La réorientation du système pénal français va rendre encore plus utile, voire nécessaire, le recours à des associations telles que le mrs, capables d'offrir à des personnes sous main de justice au moins un entretien par semaine, avec un suivi des démarches et un accompagnement social individualisé.

Quels objectifs ?

Eviter la récidive, en accompagnant des personnes à la sortie de prison pour faciliter leur réinsertion sociale et professionnelle dans le respect des règles de la société.

Faciliter la réinsertion, avec un suivi individualisé pour aider les sortants de prison dans les démarches administratives, la recherche d'hébergement et la recherche d'emploi ainsi qu'une orientation sur les questions de santé.

Quels moyens ?

Une nécessité : l'emploi ; une priorité : l'hébergement.

Se retrouver à la rue, c'est perdre 95% de ses chances de trouver un travail.

Pour l'hébergement, le mrs loue à l'année plus de 35 chambres dans des hôtels sociaux et offre de quelques semaines de stabilisation en attendant l'entrée dans un centre d'hébergement social

jusqu'à plusieurs mois pour ceux qui démarrent un emploi et seront ensuite autonomes.

Pour le retour à l'emploi, le mrs accompagne les accueillis vers la formation ou l'emploi avec des entretiens de motivation et la mise en relation avec le monde du travail.

45 % des personnes suivies au mrs démarrent une insertion professionnelle.

60 % des personnes hébergées par le mrs trouvent une formation ou un emploi.

Pourquoi donner au mrs ?

C'est participer à la diminution de la récidive et rendre un service multiple à la société.

Donner de l'argent pour la réinsertion et non à la structure.

L'hébergement, action prioritaire, est le poste le plus important.

Le mrs, c'est plus de 800 personnes accueillies chaque année par 50 bénévoles et seulement 4 salariés, dont 2 éducateurs spécialisés.

Les subventions publiques ne couvrent que 70 % des dépenses du mrs.

Donner du temps et des talents pour accueillir des hommes et des femmes qui (re)commencent à vivre dans la société.

Depuis ses débuts, le mrs fonctionne avec des bénévoles. Toutes les compétences y sont les bienvenues : sociales, administratives, relationnelles, financières, informatiques ...

À titre personnel ou dans le cadre de votre entreprise en mécénat de compétence, rejoignez-nous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous encouragerez le mrs en envoyant un don avec le bulletin ci-joint. Tous les dons donnent lieu à l'envoi d'un reçu fiscal.

12 rue Charles Fourier
75013 Paris
tél : 01 45 81 17 57
mrs@rsasso.fr
mrsasso.fr

